

SYNTHÈSE

brentuximab vedotin

ADCETRIS 50 mg,

poudre pour solution à diluer pour perfusion

Réévaluation

Adopté par la Commission de la transparence le 15 mars 2023

- Lymphome Anaplasique à Grandes Cellules systémique (LAGCs)
- Secteur : Hôpital

L'essentiel

Avis favorable au maintien du remboursement dans le traitement des patients adultes atteints de lymphome anaplasique à grandes cellules systémique non précédemment traités, en association avec le cyclophosphamide, la doxorubicine et la prednisone (CHP) uniquement en l'absence de mutation ALK (ALK-) ou en présence de la mutation (ALK+) chez les patients ayant un score IPI $\geq$ 2

Quel progrès ?

Un progrès thérapeutique par rapport au protocole CHOP (cyclophosphamide, doxorubicine, vincristine, prednisone).

Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Le traitement de 1^{ère} ligne des LAGCs repose sur une polychimiothérapie de type CHOP (cyclophosphamide, doxorubicine, vincristine et prednisone) +/- associée à l'étoposide, pouvant être suivi d'une autogreffe de cellules souches dans certains cas.

Place du médicament :

ADCETRIS (brentuximab vedotin) en association au cyclophosphamide, à la doxorubicine et à la prednisone (protocole A-CHP) a démontré sa supériorité par rapport au protocole CHOP en termes de survie sans progression et de survie globale. Par conséquent, ADCETRIS (brentuximab vedotin) en association à CHP reste l'option de traitement recommandée en 1^{ère} ligne du lymphome anaplasique à grandes cellules systémique (LAGCs), chez les patients adultes non précédemment traités, à l'exception des patients ALK+ avec un score IPI<2 qui étaient exclus de l'étude et pour lesquels il n'existe pas de données

cliniques du brentuximab vedotin en 1^{ère} ligne. Sa place dans la stratégie thérapeutique reste inchangée par rapport à l'évaluation initiale.